

# Comment participer au concours photo Régional

23 mars 2024 à Hellemmes

## 1. Généralités

---

Ce concours sera la fête de la photographie et réunira un maximum de membres des clubs dans le champ d'application des CASI Nord Pas de Calais, Amiens et Paris Nord.

Pour participer, il faut être adhérent à l'Union Artistique des Cheminots de France dans l'une des associations de photographies suivantes :

- AMIENS : [richard.devise@gmail.com](mailto:richard.devise@gmail.com)
- LILLE : [contact@cheminot-photo-npdc.fr](mailto:contact@cheminot-photo-npdc.fr)
- PARIS : [francois.lardjane@icloud.com](mailto:francois.lardjane@icloud.com)
- TERGNIER : [arlette.sg@orange.fr](mailto:arlette.sg@orange.fr)

Les clubs peuvent vous aider à construire votre participation selon leurs propres modalités de fonctionnement. Date limite d'inscription, voir les modalités dans chaque association. Compter deux à trois semaines avant la date du concours pour le regroupement, la préparation et les envois.

### Responsabilités

Les participants au concours s'engagent à être possesseurs des droits d'exposition et de publication des photographies présentées et autorisent l'UAICF et la FISAIC à utiliser leurs images à destination de la presse, des médias électroniques (diaporamas, sites UAICF, réseaux sociaux...) et de toutes autres utilisations non commerciales (expositions par exemple).

Chaque participant s'engage à être l'auteur des œuvres qu'il propose aux différents concours UAICF.

Le jury est souverain. Son jugement est sans appel, aucune réclamation ne sera recevable, sauf inobservation du présent règlement ou violation des droits d'auteurs.

En cas de litige lors d'un concours, la commission technique est seule habilitée à prendre une décision pour résoudre le problème.

Le fait de participer à un concours de l'UAICF implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

## 2. Catégories

---

- Papier Noir et Blanc, achrome ou monochrome (si une seule partie de l'image est colorée l'épreuve doit être présentée dans la catégorie couleur).
- Papier Couleur ou colorié polychrome.
- Photos projetées (numériques).

La même photo ne peut être présentée que dans une seule catégorie (ne pas présenter des images ayant des similitudes, même sujet sous des angles différents).

## 3. Présentation des supports

---

### Catégories papier "Noir et Blanc" et "Couleur".

Le format de la photographie est libre à l'intérieur d'un support cartonné dont les dimensions sont de 30x40 cm. La photo et son support ne doivent comporter aucun signe distinctif qui pourrait permettre l'identification de l'auteur par les juges notamment par l'ajout d'un texte sur la photo ainsi que sur son support. Pas de système d'accrochage qui puisse détériorer les autres photographies. Les présentations multiples type diptyque sont acceptées.



Les clubs vous aideront à trouver ou à fabriquer vos supports. Le fichier numérique de la photo devra parvenir au club concerné. Ce fichier nous servira à la communication et éventuellement pour le concours national si votre photo est sélectionnée.

### Catégorie "Photos projetées"

- Chaque fichier numérique doit être identifié de la façon suivante : « NOM Prénom Titre »
- Exemple : MARTIN Pierre La mésange
- La taille de chaque photo sera de 2048 pixels dans les plus grandes dimensions qu'elle soit horizontale ou verticale.
- Espace colorimétrique : sRVB conseillé.
- Les fichiers seront envoyés par partage internet, Wettransfer ou autre.

☞ Les fichiers numériques des photos papier seront traités selon les mêmes dispositions.

### Nombre d'épreuves

De façon à faire participer le plus grand nombre possible de photographes à ce concours, le nombre de photos, par participant, est limité à 5 photos dans chaque catégorie. Le nombre de photos est limité à 99 par catégorie pour chaque club. Il est donc possible qu'une première sélection soit nécessaire, votre aide pourra être sollicitée.

### Composition du jury

Le jury du concours régional est composé, pour chaque catégorie, de trois personnes reconnues compétentes dans l'art photographique, ne faisant pas partie d'un club photo UAICF du comité concerné.

Les attribuent à chaque photographie une note entre 0 et 20 selon leurs propres critères. A titre indicatif, les juges peuvent s'appuyer sur les catégories de critères suivantes :

- Qualité technique du travail : netteté, mis au point, exposition...
- Composition : sujet principal, éléments parasites, cadrage, proportion...
- Idée ou originalité : déjà vu, histoire, sens...
- Et bien sûr le coup de cœur : émotion...

Selon les modalités du règlement de l'UAICF, les photos peuvent être sélectionnées pour le concours national.

Sujet de la photographie

Le sujet est libre. Les clubs organisent des séances de lecture d'images pour vous aider dans vos choix. Architecture, paysage, portrait, macro, nature morte, photo abstraite... les champs du possible sont à vous.

#### ☐ **Photos-Club Cheminots d'Amiens-Longueau**

Cours les mardis de 17h30 à 19h30

06 69 03 87 24      [richard.devisse@gmail.com](mailto:richard.devisse@gmail.com)

#### ☐ **Société des Arts Graphiques**

Permanence les jeudis de 17h à 19h Formation un jeudi par mois.

06 77 97 04 64      [www.cheminot-photo-npdc.fr](http://www.cheminot-photo-npdc.fr) - [contact@cheminot-photo-npdc.fr](mailto:contact@cheminot-photo-npdc.fr)

#### ☐ **Ciné-Photos-Club de Paris-Nord**

Permanence le mardi de 17h à 22h

06 12 70 50 96      [francois.lardjene@icloud.com](mailto:francois.lardjene@icloud.com)

#### ☐ **Foto Club Tergnier**

Cours le lundi de 14h à 18h

06 99 32 23 09      [arlette.sg@orange.fr](mailto:arlette.sg@orange.fr)